

## L'ACTP soutient la désignation d'un conciliateur



*La ministre Inge Vervotte, en charge des Entreprises publiques*

L'ACTP (Association des clients des transports publics) soutient l'idée proposée par la ministre Inge Vervotte, en charge des Entreprises publiques, de désigner un conciliateur en cas de conflit.

"Cette solution permettrait d'améliorer le dialogue social entre syndicats et direction et de désamorcer certains conflits", indique mardi l'association en réaction à la grève de 24 heures à la SNCB lancée lundi à 22H00.

L'ACTP plaide aussi pour l'instauration d'un service minimum et estime que l'arrêt de la circulation des trains devrait être limitée aux heures creuses. Une proportion importante de navetteurs pourrait ainsi se rendre au travail, poursuit l'association.

Le débat sur l'instauration d'un service minimum en cas de grève a refait surface à l'occasion de l'annonce de la grève. Des associations de navetteurs et des organisations patronales plaident pour un tel service. Pour les syndicats, soutenus sur ce point par la ministre des Entreprises publiques, le service minimum est "irréalisable". L'ACTP déplore par ailleurs que quelques actions soient survenues avant 22H00. (belga/7sur7)